

Le modèle social est-il soluble dans la mondialisation ?
in *Les Cahiers français*, n° 367, 2012, pp. 21-26.

Julien Damon
Professeur associé à Sciences Po (Master Urbanisme)
www.julien-damon.com

Le modèle social est-il soluble dans la mondialisation ? La question suppose un modèle social français « solide » (au moins au sens de ferme et de stable) qui se trouverait sous la menace d'une mondialisation « liquide » (au moins au sens de diffuse). Chimiquement, dissoudre signifie « se fondre » et, par extension, « disparaître » dans un solvant qui serait, en l'occurrence, la mondialisation. S'intéresser à la dissolubilité du modèle social c'est se demander, d'une part, si la mondialisation conduit à la démolition du modèle social, et/ou, d'autre part, si la mondialisation pousse à une incorporation du modèle français à des logiques différentes. Sous cette problématique à deux visages, émerge la question essentielle de savoir si le modèle social français est une force ou une faiblesse dans le processus de mondialisation à l'œuvre. Il s'ensuit des interrogations capitales. Le modèle peut-il résister à la mondialisation ? Les carences du modèle sont-elles accentuées par la mondialisation ? La mondialisation peut-elle renforcer, en incitant à le réformer, le modèle ? La mondialisation n'est-elle pas une occasion de défendre et d'exporter le modèle ? Les réponses à ces diverses interpellations, parfois opposées mais toujours éminemment politiques, peuvent être documentées en deux temps. Tout d'abord, ce qui est établi comme « modèle social français » est incontestablement sous tension, mais reste célébré en France au moins autant qu'y est contestée la mondialisation. Ensuite, la mondialisation sous ces formes très contemporaines qu'incarnent les conséquences de la crise financière pourrait sonner l'heure de vérité du modèle. Mais il est vrai que cette heure de vérité est annoncée depuis des années, voire des décennies...

Un « modèle social » dense, célébré et, jusqu'ici, en extension

Les expressions « modèle social français », « exception française » et « génie français » entretiennent des liens. Il y aurait à la fois spécificité et exemplarité. Si l'on doit le circonscrire, le « modèle social » rassemble l'ensemble de la protection sociale, au cœur de laquelle on trouve la Sécurité sociale, établie pour les travailleurs à partir de 1945, et, plus largement, l'ensemble des services publics. L'idée d'un « modèle social français », qui s'organise autour des politiques sociales mais aussi du système éducatif, du fonctionnement du marché du travail ou encore de l'accueil des immigrés, renvoie à une organisation institutionnelle et technique particulière mais aussi à une conception de la vie en société, à des valeurs, à une manière de concevoir l'égalité (le « modèle républicain ») notamment.

Les mises en cause et les défenses du « modèle », prononcées alternativement ou concomitamment au nom ou en raison de la mondialisation, sont à l'ordre du jour depuis une vingtaine d'années. Ses détracteurs rappellent les tares et les ratées de l'Etat providence à la française (chômage de masse, clivage générationnel, pauvreté, coupure entre secteurs privé et public, hyperendettement public, émeutes urbaines). Ses défenseurs soulignent ses performances (espérance de vie élevée, qualité des équipements, limitation de la pauvreté, bonne santé de la population, fécondité élevée, capacités d'amortissement des conséquences des crises).

Dans les catégories générales de comparaison des Etats providence – sans s'engager dans l'exégèse des diverses typologies présentes sur le marché¹ - le modèle français est dit, selon les auteurs et les époques, « continental », « conservateur » ou « corporatiste ». En contradiction au moins partielle avec la dynamique historique de la cohésion sociale à la française, qui, dans son épure, combat les corporatismes et les particularismes, la France est une incarnation typique de ce régime de protection sociale. Construit sur les bases d'un plein-emploi salarié masculin (le célèbre Monsieur « GagnePain » marié avec Madame « Aufoyer »), et géré de manière corporatiste (avec un rôle crucial dévolu, à l'origine, aux syndicats et aux organisations patronales) le système n'a assurément pas su s'adapter complètement aux évolutions sociales et économiques récentes, résultant notamment de l'émergence d'un espace économique mondial. Deux points cruciaux en témoignent : la permanence d'un niveau élevé de chômage ; le dualisme croissant du modèle. L'Etat-providence français est un système de protection sociale qui protège d'abord ceux qui sont déjà protégés, et qui a bien du mal à prendre en charge ceux qui ne le sont pas (les jeunes qui ne trouvent pas à s'insérer sur le marché du travail) ou ceux qui ne le sont plus (les chômeurs). Très efficace donc pour les « insiders », le modèle social français est moins performant pour les « outsiders »². En gros, sont bien protégés des aléas d'une économie internationalisée ceux qui sont bien insérés,

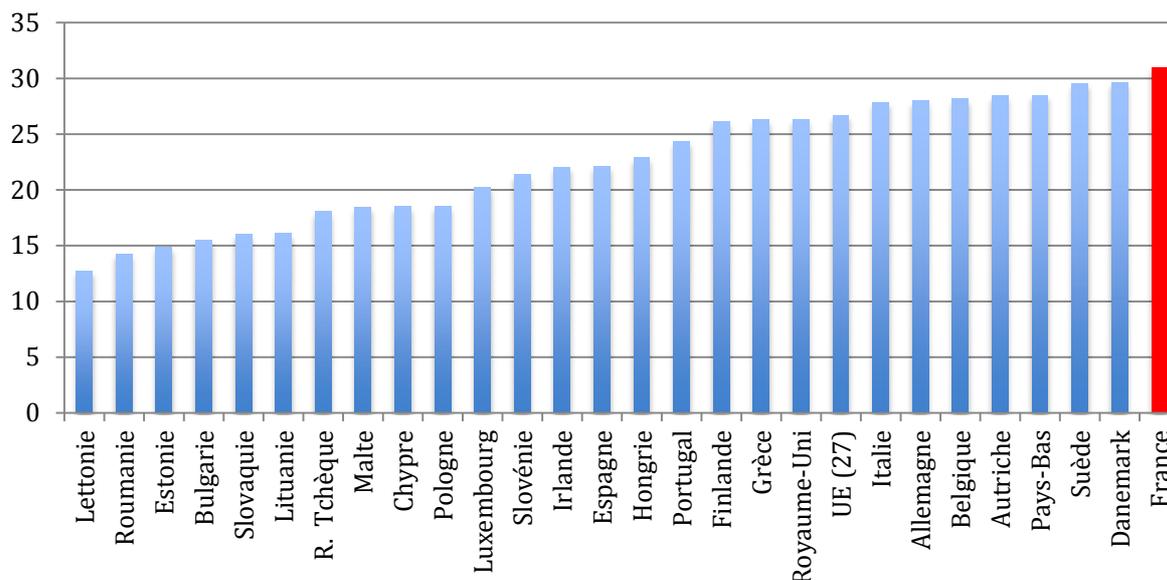
¹. Voir à cet égard l'ouvrage séminal de G. Esping-Andersen, *Les trois mondes de l'Etat-providence. Essai sur le capitalisme moderne*, Paris, PUF, 1999(1^{ère} éd. 1990).

². Pour une version étayée mais virulente de cette critique, voir l'ouvrage de l'universitaire canadien T. Smith, *La France injuste. 1975-2006 : pourquoi le modèle social français ne fonctionne plus*, Paris, Autrement, 2006 (1^{ère} éd. 2004)

et depuis longtemps ; sont exposés aux chocs de la mondialisation (concurrence des coûts et des espaces) ceux qui ne sont pas encore ou pas totalement intégrés sur le marché du travail.

Cette critique de l'efficacité du modèle social est d'autant plus importante que les dépenses sociales sont très élevées en France. Dans l'Union européenne, la France se situe maintenant (2008) au premier rang pour ce qui relève des dépenses de protection sociale rapportées au PIB. Et ces dépenses n'ont fait qu'augmenter, chaque année. Au début des années 1990, elles ne représentaient que 26 % du PIB, aujourd'hui 31 %. Si l'on s'en tient à cette statistique fondamentale, il faut conclure fermement que, mondialisation ou non, la protection sociale à la française n'a fait que continuer à s'affirmer. Première dans l'Union européenne, la France l'est aussi, en l'espèce, dans la zone OCDE. Elle est le pays qui, dans le monde, consacre la plus grande part de ses ressources à sa protection sociale.

Graphique 1. Dépenses totales de protection sociale rapportées au PIB (en %, 2008)



Source : Eurostat

Malgré ses défauts, le modèle – compris en son sens restreint de protection sociale – est toujours jugé favorablement par les Français et érigé véritablement comme un modèle, c'est-à-dire comme un système dont les autres pourraient s'inspirer.

Dans l'ensemble, selon une étude Eurobaromètre de 2008, les habitants de l'Union européenne sont satisfaits de la qualité du système de protection sociale dans leur pays, 51 % estimant qu'il fournit un bon niveau de protection. Une majorité pense toutefois que leur système national coûte trop cher (53 %). La satisfaction à l'égard du système social national est la plus élevée au Luxembourg et en France, où environ trois quarts des habitants considèrent qu'il offre une couverture suffisante (respectivement 75 % et 74 %). Au total, plus des deux cinquièmes des citoyens de l'Union européenne pensent que leur système social peut servir de modèle à d'autres pays (42 %). Cette conviction est la plus courante en Finlande (79 %), au Danemark (78 %) et en France (73 %) et la plus rare au Portugal (5 %), en Lettonie (6 %) et en Grèce (8 %). Respectivement, 7 % et 2 % des répondants partagent cette opinion en Roumanie et en Bulgarie.

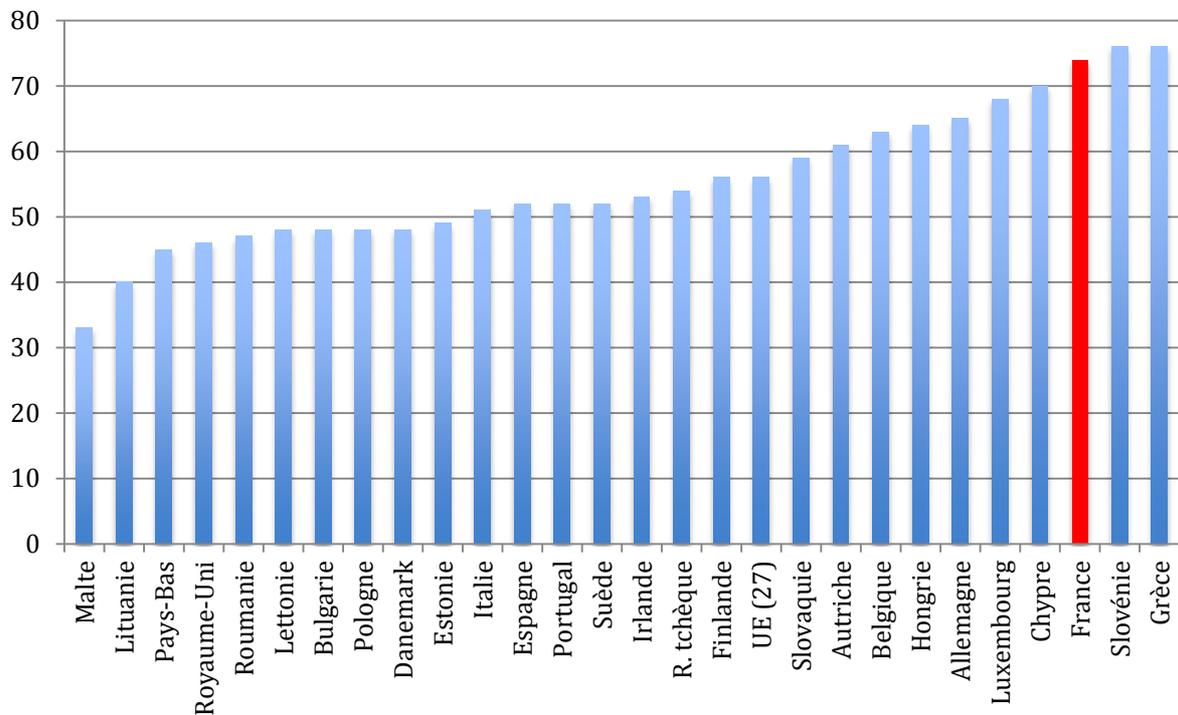
En un mot les Français considèrent pour les deux tiers d'entre eux que le système de protection sociale est trop cher, mais les trois quarts d'entre eux sont satisfaits de ses prestations et l'érigent en modèle.

Pour la plus grande partie de la population française le modèle social rassure tandis que la mondialisation inquiète. Là où le modèle social est célébré, la mondialisation est contestée. La France est souvent présentée comme rétive à la mondialisation parce qu'hostile au libre marché. Une étude, largement reprise et commentée, de World Public Opinion menée en 2005 montre que sur les 20 pays considérés, la France est le seul qui désapprouve majoritairement (50 %) la proposition selon laquelle « le système de libre entreprise et d'économie de marché est le meilleur système sur lequel fonder le futur du Monde » alors que le pays le plus convaincu est la Chine. De multiples enquêtes, dont les résultats peuvent tout de même varier significativement, font état d'une

opinion française très inquiète à l'égard de la mondialisation (même si le contenu du terme peut lui-aussi beaucoup varier).

Graphique 2. La défiance à l'égard de la mondialisation

Part de la population estimant que la mondialisation accroît les inégalités sociales (en %, 2008)



Source : Eurostat

De fait, l'accélération de la mondialisation, qui s'illustre à travers l'intensification des flux transfrontaliers de capitaux, d'hommes, de biens, mais aussi d'idées et de services, concerne pleinement un pays très ouvert (que ce soit en termes d'exportations ou de bénéfices des investissements directs étrangers). Le modèle social y est vu, conçu et défendu (que la gauche ou la droite soit à la tribune) comme un amortisseur des effets de la mondialisation, voire comme un rempart.

Un avenir probablement plus sombre

La trajectoire singulière du modèle français amène à des constats de crises, de tensions et de déficits. Pour autant la situation mérite-t-elle la dramatisation ? Sur bien des points, en cohérence avec ses fondamentaux, le modèle fait montre d'efficacité pour limiter les inégalités, pour atténuer la ségrégation urbaine (même si l'identification de ghettos n'est plus contestée) et pour toujours permettre à la France de se situer au premier rang, dans les classements internationaux, en ce qui concerne la qualité de vie.

Si la mondialisation n'a certainement pas, jusqu'à aujourd'hui, remis en cause frontalement le modèle social, au moins sur le cœur du modèle, la protection sociale, il n'en va pas exactement de même sur d'autres thèmes, comme l'organisation des entreprises ou la gestion de l'immigration. Surtout, il n'en ira pas forcément de même dans un avenir proche, celui des suites et séquelles de la crise internationale née des turbulences financières de la fin de la décennie 2000. Le modèle, qui avait été imaginé un temps condamné, alors qu'il continuait à s'étendre, s'est, d'abord, retrouvé célébré, en tant notamment qu'amortisseur des contrecoups de la récession mondiale. Une couverture célèbre de l'hebdomadaire britannique de référence *The Economist* (en mai 2009) montrait le modèle social français écrasant les modèles allemand et anglais. Cette couverture avait fait son tour de France, célébrant les capacités keynésiennes du modèle à limiter le chômage, les expulsions de logement et l'extension des inégalités. Érigé un temps en solution, le modèle est maintenant plus souvent (en particulier dans *The Economist*) présenté comme partie du problème. L'hyperendettement public, rendu, entre autres, possible grâce aux circuits financiers de la mondialisation, est maintenant clairement le sujet majeur à traiter. Il ne s'agit donc pas tant de savoir si le modèle va se fondre dans la mondialisation, mais bien de savoir s'il peut perdurer.

Entrée dans la crise mondiale un peu plus tard que les autres, la France a pu se bercer de l'illusion que les déflagrations et dégradations s'arrêteraient, en tout cas sous leurs formes extrêmes, aux frontières de

l'Hexagone. Sous l'œil maintenant des marchés et des agences de notation, le modèle français est certainement conduit à un examen attentif (mais rapide) de ses fondamentaux et de ses perspectives. La mondialisation, sur nombre de ses aspects, est, en effet, sans retour. Financièrement, elle a catalysé la contagion. La crise financière de 2008 a commencé à Wall Street, puis s'est rapidement propagée à l'ensemble de la planète, soulignant la nécessité d'une coopération mondiale en matière de banque et de finance. Le changement climatique, les maladies infectieuses, le terrorisme, et autres maux ignorant les frontières, tous ils imposent eux aussi une réponse mondiale. L'interdépendance accrue des nations, en cas de crise financière comme en cas de crise sanitaire, pousse à la révision d'un modèle français qui ne peut plus seulement se vivre isolé. Si l'attention s'est portée sur le maintien d'une note AAA pour la qualité de sa dette, la France doit entreprendre la révision et l'adaptation de son modèle, dans un sens ou un autre, pour la réforme de sa protection sociale mais aussi la gestion de son immigration (en témoignent par exemple les polémiques de l'hiver 2011/2012 sur l'accueil des étudiants étrangers).

Les voyants de la puissance du modèle sont, en effet, passés au rouge. Au rouge vif même, qu'il s'agisse des délocalisations, de la désindustrialisation, des déséquilibres des comptes sociaux et commerciaux, de la régression dans les classements hiérarchisant les nations (PIB notamment).

Certes, le déclin n'est pas une fatalité. Et la remise en cause radicale du modèle ne saurait venir mécaniquement de la crise des marchés. La France a toujours, pour la survie et l'adaptation de son modèle, des avantages remarquables, avec un territoire qui assure une position de premier plan en Europe, des entreprises parmi les grandes et les plus performantes au monde, un outil diplomatico-militaire multiséculaire qui sait aussi vanter les bénéfices d'une protection sociale efficace.

Bien entendu, la France semble vivre et rayonner sur les souvenirs d'une grandeur passée, avec un legs économique médiocrement adapté à l'internationalisation croissante. Le modèle doute de lui-même, le déclinisme étant largement de mise. Il n'est pas forcément obsolète. Et, surtout, il n'est pas vu partout comme tel. Le modèle français est un argument puissant de « soft power » quand se présentent et se comparent les mécanismes, philosophies et modalités concrètes de fonctionnement des services publics de protection sociale. Les pays émergents, Chine notamment, sont friands d'expertise et de conseil français pour étendre leur couverture sociale. Dans un monde où 75 % des êtres humains n'ont pas accès à une protection sociale digne de ce nom, la France sait être entendue quand il faut dire que plutôt que de s'acharner à faire baisser les coûts du travail dans les pays riches, il faut les faire augmenter dans les pays pauvres. L'idée d'un socle de protection sociale pour l'ensemble de personnes vivant sur la planète est défendue par la France, non comme une charité internationale pour accompagner la mondialisation, mais pour refaire de la protection sociale un atout compétitif.

Le modèle social français ne disparaît donc pas en raison de la mondialisation, même si son avenir est incertain. Reste à savoir si les traits et les contenus de ce modèle ont été largement modifiés, diluant les caractéristiques du modèle dans un modèle mondialisé. Là encore la réponse est négative, même si les perspectives liées à la crise de l'endettement public (qui est une crise financière du modèle social) sont bien incertaines. Sans rupture soudaine, des transformations structurelles affectent depuis les années 1980 les fondamentaux du modèle sur les plans de l'organisation, des objectifs et du financement. Des mouvements parallèles d'étatisation (du pouvoir) et de privatisation (de la couverture des risques) ont fait bouger le modèle. Alors que sa vocation était la montée de la classe moyenne salariée, ce qui commande l'extinction du chômage, il a été progressivement complété ou concurrencé (selon les points de vue) par le bas, avec des politiques d'assistance (comme le RMI/RSA) qui s'étendent, et, par le haut, avec un recours accru (encouragé par la fiscalité) à la prévoyance. Mais il n'y a pas remise en question explicite et forte. La tendance en France, qui oscille historiquement entre les trois logiques bismarckienne, libérale et socio-démocrate, est à l'hybridation, plus qu'à la refonte. Reste que l'exacerbation de la contestation de mondialisation comme des craintes à l'égard de la pauvreté et du déclassement est assez paradoxale dans un pays, où – on l'a déjà dit ici – la part de la richesse nationale affectée à la protection sociale est la plus élevée au monde. Pour le moment...

L'enjeu d'avenir tient certainement dans la capacité du modèle à s'adapter et à renouveler ses héritages. Sous la concurrence de modèles étrangers, anglo-saxons notamment, il lui faut certainement adopter des révisions sous la contrainte de modèles économiques qui ne sont pas ceux qui en ont assuré les fondements dans l'après-guerre.

La France est probablement plus petite qu'elle ne l'a été mais la planète est rendue plus petite et plus vulnérable par la mondialisation. L'existence d'une économie mondiale ouverte et interconnectée a engendré des effets bénéfiques très importants dans le monde, comme la propagation des technologies de la communication, mais aussi la forte réduction de la pauvreté dans les pays émergents. Ces impacts positifs dans certains pays peuvent être considérés comme des impacts négatifs pour d'autres car la mondialisation insuffle, sous sa forme

contemporaine, une logique d'abord de concurrence. Tout ceci engendre dans les pays et entre les pays une coexistence de perdants et de gagnants. Le nécessaire renforcement de la coopération internationale ne doit pas masquer que les problèmes et défauts sont d'abord internes. Pour la France, il s'agit, avec son niveau élevé de taxes et de services publics, de pouvoir continuer à prospérer en combinant performances sociales, compétitivités économique et durabilité environnementale. Et le pays n'est pas démunie d'atouts pour un moyen terme d'après crise, même si le court terme pourrait s'avérer douloureux.

Bibliographie

Marie Fontanel, Nicolas Grivel, Valérie Saintoyant, *Le modèle social français*, Paris, La Documentation française/Odile Jacob, 2007.

Pascal Gauchon, *Le modèle français depuis 1945*, Paris, PUF, 2002.

Martin Hirsch, *Sécu : objectif monde. Le défi universel de la protection sociale*, Paris, Stock, 2011.

Frédéric Lebaron, Florence Gallemand, Carole Waldvogel, « Le 'modèle social français' (est à bout de souffle) : genèse d'une doxa – 2005-2007 », *La Revue de l'Ires*, n° 61, 2009, pp. 129-164.

OCDE, *Croissance et inégalités. Distribution des revenus et pauvreté dans les pays de l'OCDE*, Paris, OCDE, 2008

Dominique Schnapper, *Qu'est-ce que l'intégration ?*, Paris, Gallimard, 2007.

Philippe Tronquoy (dir.), « Le modèle social français », *Les Cahiers français*, n° 330, 2006.